

**« REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU BREVET
PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF » MENTION « GOLF »**

<p align="center">REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p align="center"><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p align="center"><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL D'EVALUATION</p> <p align="center"><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p align="center">Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A. 212-47-3 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p align="center">MODALITES D'EVALUATION</p>	<p align="center">CRITERES D'EVALUATION</p>
<p align="center">UC 1 - ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE</p>			
<p>Participation au fonctionnement de la structure de golf</p> <p>Accueil et information des membres, des visiteurs, des enfants de l'école de golf et de leurs parents en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur. Réalisation de courriers simples. Information des joueurs sur la préparation et l'entretien du terrain, les règles locales, les épreuves programmées, la vie du club. Orientation des golfeurs, membres, clients sur les différentes parties de la structure : secrétariat, zones de jeu, restauration en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap. Préparation des épreuves de club sur le logiciel fédéral de la création d'une compétition, jusqu'à l'affichage des résultats. Préparation et animation de remises de prix en favorisant l'intégration de tous.</p>	<p>C1.1-Communiquer dans les situations de la vie professionnelle en adaptant la démarche et les outils aux singularités des interlocuteurs.</p> <p>C1.2-Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous.</p> <p>C1.3-Contribuer au fonctionnement d'une structure en tenant compte des particularités de publics impliqués.</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique. -d'une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapte sa communication aux différents publics afin de favoriser l'intégration de tous - Produit des écrits professionnels adaptés aux caractéristiques et besoins des publics concernés - Promeut les projets et actions de la structure en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique des publics impliqués. - Repère les attentes et les besoins des différents publics pour favoriser l'intégration de tous. - Choisit les démarches adaptées en fonction des singularités des publics. - Garantit l'intégrité physique et morale des publics - Se situe dans la structure - Situe la structure dans les différents types d'environnement - Participe à la vie de la structure en veillant à respecter l'intégration de tous.
<p align="center">UC 2 - METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE</p>			
<p>Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ du golf</p>		<p>Une seule modalité certificative permet</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situe son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la

<p>Proposition de projets en lien avec le développement de l'activité golfique prenant en compte les caractéristiques des publics notamment les publics en situation de handicap</p> <p>-Mise en place d'actions de promotion en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics.</p> <p>- Participation à l'élaboration du projet de la structure de golf en lien avec les singularités des publics impliqués</p> <p>- Programmation des actions du projet d'animation - Réalisation de bilans et propositions de perspectives futures de son action</p>	<p>C2.1-Concevoir un projet d'animation en tenant compte des particularités des publics impliqués.</p> <p>C2.2-Conduire un projet d'animation dans une perspective éducative et intégrative.</p> <p>C2.3-Evaluer un projet d'animation.</p>	<p>d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <p>- de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique.</p> <p>-d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</p>	<p>structure, de ses ressources et du public accueilli dans une perspective éducative et intégrative.</p> <p>- Définit les objectifs et les modalités d'évaluation en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun</p> <p>- Identifie les moyens nécessaires à la réalisation du projet en lien avec les singularités des publics impliqués</p> <p>- Planifie les étapes de réalisation</p> <p>- Anime une équipe dans le cadre du projet en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</p> <p>- Procède aux régulations nécessaires afin de favoriser l'intégration de tous</p> <p>- Utilise les outils d'évaluation adaptés en lien avec les singularités des publics.</p> <p>- Produit un bilan</p> <p>- Identifie des perspectives d'évolution.</p>
---	---	---	---

UC 3 : CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DU GOLF

<p>Conduite d'actions éducatives (éveil, initiation, découverte, apprentissage, enseignement) en golf</p> <p>Programmation de séances visant à développer l'autonomie des pratiquants en favorisant l'intégration de tous.</p> <p>Préparation et organisation de l'initiation des jeunes de l'Ecole de golf (objectifs, charte, évaluation)</p> <p>Réalisation et mise en œuvre d'activités de perfectionnement des jeunes de l'Ecole de golf</p> <p>Préparation des golfeurs à une épreuve jusqu'à un niveau régional et encadrement en compétition</p> <p>Evaluation des progrès des pratiquants en utilisant des dispositifs d'évaluation en regard des caractéristiques singulières des différents publics</p>	<p>C3.1-Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en golf en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants.</p> <p>C3.2-Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en golf à partir des particularités des publics impliqués.</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <p>- de la production d'un document comprenant un cycle d'enseignement intégrant à minima quatre situations de l'Open professionnel.</p> <p>- d'une mise en situation professionnelle lors d'une séance collective issue du cycle d'enseignement figurant dans le document du candidat, suivie d'une séance individuelle et d'un entretien.</p>	<p>Le candidat :</p> <p>- Fixe les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation en lien avec caractéristiques des publics encadrés</p> <p>- Prend en compte les caractéristiques du public, notamment en situation de handicap, dans la préparation de la séance ou du cycle</p> <p>- Organise la séance ou le cycle en prenant en compte les singularités des pratiquants</p> <p>- Programme une séance ou un cycle en fonction des objectifs en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique des pratiquants</p> <p>- Met en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle ainsi qu'aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés</p>
---	--	--	--

<p>Organisation des examens de passage permettant d'attester de la capacité des débutants à jouer en autonomie, en temps imparti, et dans le respect des autres et du terrain.</p>	<p>C3.3-Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en golf notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Adapte son action pédagogique aux singularités des publics encadrés - Construit et utilise des outils d'évaluation adaptés au golf - Evalue son action - Evalue la progression des pratiquants en prenant en compte leurs singularités.
<p>UC 4 – MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION GOLF POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE</p>			
<p>Encadrement de l'activité golf en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances.</p> <p>Organisation de l'aménagement des zones de travail en veillant à la sécurité</p> <p>Préparation des installations, du matériel et des ateliers dans le respect des règles de sécurité en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants.</p> <p>Apport de conseils sur le matériel de jeu</p> <p>Apport de conseils sur les règles</p> <p>Apport de conseils sur l'aménagement des zones de pratique pour les rendre ludiques et les adapter à la pratique en cours individuels et collectifs.</p> <p>Propositions de solutions d'aménagement du parcours visant à l'adapter aux niveaux de jeu, aux besoins et aux attentes des joueurs tout en tenant compte des particularités de publics impliqués impératifs et des techniques en matière d'entretien.</p> <p>Veille au public dont il a la charge ainsi qu'à la sécurité et au comportement des pratiquants et des tiers.</p>	<p>C4.1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention golf en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>C4.2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention golf afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4.3- Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présentation de trois situations de l'open professionnel de golf : une de petit jeu, une de grand jeu et obligatoirement la situation de putting. Chaque situation est suivie d'un entretien. - la présentation de l'analyse de cinq cas de règles tirés au sort, en s'appuyant sur le livre de règles édité par le « Royal and Ancient » ; - une interrogation écrite composée de 10 questions sur les caractéristiques techniques du matériel de golf, son utilisation et son adaptation notamment au regard des caractéristiques singulières des différents publics. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise les gestes techniques et les conduites professionnelles adaptées aux particularités des pratiquants - Utilise les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage et dans une logique inclusive -Adapte les techniques en fonction des publics - Maîtrise et fait appliquer les règlements et usages de la discipline en choisissant les moyens adaptés aux caractéristiques des pratiquants - Maîtrise et fait appliquer le cadre de la pratique fédérale en veillant à respecter l'intégration de tous - Sensibilise aux bonnes pratiques et aux conduites à risque - Utilise le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité - Aménage la zone de pratique ou d'évolution en veillant à l'intégration de tous les pratiquants - Utilise le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité - Veille à l'entretien du matériel et de la zone de pratique ou d'évolution - Veille à l'intégrité physique et morale des pratiquants en accordant une vigilance particulière à leurs caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques).